[Texte]

The Chairman: Can we discuss this maybe on February 9 and 10? We have Mr. Munro and Miss Soboda as commissioners from the CLC tomorrow night. It has taken us a while to have them.

Mr. Rodriguez: This was my point with them; I felt their position would be very adequately presented. They still felt as an official organization they should... if you want we can discuss it. There is enough time for them to appear.

The Chairman: That is correct. If we hear the presentation tomorrow night I think we would be in a better position to discuss it further.

Mr. Rodriguez: Okay.

The Chairman: Is there anything further on this point of order?

Mr. Oostrom: You mentioned a meeting Monday, did you not?

The Chairman: Yes.

Mr. Oostrom: I am on duty Monday. If it can be evening, fine, but then I would have to break out. I would like to be part of it. If it is on Tuesday, I prefer mornings. Is this meeting scheduled for the morning?

The Chairman: Yes.

Mr. Oostrom: Good.

The Chairman: It is scheduled for 9.30 a.m. Tuesday. If it is in camera, members are reminded their own research assistants are welcome to attend and sit at the table during those kinds of discussions. This has been the pattern historically and it is helpful. If members cannot attend the entire session or if they have to go out of town, at least there is some information in their own office as to what transpired.

Today I would like to welcome as our one and only witness Professor Leslie Pal from the University of Calgary, Department of Political Science. Dr. Pal has in publication a book on unemployment insurance; he is the Canadian who has taken his understanding of unemployment insurance to the point of producing a book. This is the reason that he is with us today and we are looking forward to the testimony.

• 0945

Dr. Pal has prepared a rather lengthy opening statement. He was kind enough to send it to us in advance. We have been able to translate it so that it is available to members in both languages, and with permission of members, I would suggest that we accept the opening statement as if it had been read and we print it that way. However, I would ask Dr. Pal to perhaps summarize and highlight the opening statement for us, to help give us a little focus. Would there be any objection to that kind of process on the part of members? Is this agreeable?

[Traduction]

Le président: Pourrions-nous discuter de cette question les 9 et 10 février? Nous avons M. Munro et Miss Soboda, qui sont commissaires au CCT, et qui viendront demain soir. On a eu beaucoup de mal à les faire venir.

M. Rodriguez: Voilà ce que je leur ai dit; je croyais que leurs points de vue seraient présentés de façon très adéquate. Mais ils ont continué de croire qu'en tant qu'organisme officiel ils devraient . . . si vous voulez, nous pouvons en discuter. Il y a encore pour eux tout le temps de comparaître devant ce comité.

Le président: Cela est juste. Après avoir entendu la présentation de demain soir, je crois que nous serons dans une meilleure position pour en discuter plus longuement.

M. Rodriguez: Parfait.

Le président: Y a-t-il autre chose sur ce point de règlement?

M. Oostrom: Vous avez parlé d'une réunion lundi, n'est-ce pas?

Le président: Oui.

M. Oostrom: Je travaille, moi, lundi. Si cela pouvait être le soir, c'est d'accord, alors je devrai me retirer. J'aimerais en faire partie. Si c'est mardi, je préfère le matin. Est-ce que cette réunion doit avoir lieu le matin?

Le président: Oui.

M. Oostrom: C'est parfait.

Le président: Cette réunion doit avoir lieu à 9h30 mardi et si elle doit avoir lieu à huis clos, je rappelle aux membres qu'ils peuvent y amener leurs propres adjoints de recherche qui peuvent assister à ces réunions et s'asseoir autour de cette table durant ce genre de délibérations. C'est ce que l'on a fait d'habitude et cela aide beaucoup. Si les membres ne peuvent pas assister à la réunion entière ou s'ils doivent quitter la région, au moins il y a de l'information qui leur revient à leur bureau sur ce qui s'est passé.

Aujourd'hui, j'aimerais souhaiter la bienvenue à notre seul et unique témoin, le professeur Leslie Pal, de l'université de Calgary, département des sciences politiques. Le professeur Pal a présentement sous presse un ouvrage sur l'assurance-chômage. C'est le Canadien qui a poussé à un tel point ses connaissances de l'assurance-chômage qu'il a pu en produire un livre. C'est pourquoi il se trouve parmi nous aujourd'hui et nous attendons son témoignage avec intérêt.

Le professeur Pal a préparé une déclaration d'ouverture plutôt longue. Il a eu l'amabilité de nous l'envoyer d'avance. Nous avons pu la faire traduire et elle est disponible aux membres dans les deux langues, et avec la permission des membres de ce Comité, je voudrais proposer que nous acceptions cette déclaration d'ouverture comme si elle avait été faite devant nous et que nous l'avions imprimée nous-même en quelque sorte. Cependant, je demanderai au professeur Pal peut-être de nous la résumer et d'indiquer les points saillants de cette déclaration d'ouverture afin de nous permettre de